

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 87 voix, sans oppositions; il y a 1 abstention.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauer (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 87.*

*S'est abstenu:*

de Roche (LA, ACG/MLB). *Total: 1.*

## Rapport et comptes pour 2008

### RÉSEAU FRIBOURGEOIS DE SANTÉ MENTALE

**Schorderet Edgar** (PDC/CVP, SC), **rapporteur**. Le conseil d'administration du Réseau fribourgeois de santé mentale est composé de neuf personnes: la présidente, M<sup>me</sup> la Directrice de la DSAS, et de huit spécialistes du domaine de la santé.

Les comptes du RFSM sont présentés, comme demandé dans la loi sur la santé mentale, selon le plan comptable H+. La présentation des comptes du RFSM doit permettre l'établissement de comparaisons entre les établissements de soins en santé mentale sur le plan national. Il s'ensuit une petite différence entre les comptes d'exploitation et ceux issus de la comptabilité de l'Etat, mais les soldes sont bien sûr tout à fait les mêmes. Ceux qui auront lu ce rapport et les comptes auront constaté que pour y arriver il y a une petite différence mais le but final est le même.

Il est encore à relever que l'exercice 2008 a enregistré un niveau d'activité très élevé, semblable à celui de 2007. Le taux d'occupation du Centre de soins hos-

pitaliers et de ses 190 lits a été de plus de 98%. Cela signifie que l'on a une présence moyenne de 187 patients durant 365 jours.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** Effectivement, voilà le premier rapport du nouveau Réseau fribourgeois de santé mentale. Certes, les comptes des trois anciens services soit l'Hôpital psychiatrique cantonal, le Service psychosocial et le Service de pédopsychiatrie font encore l'objet de centres de charges séparés pour la dernière fois. Cependant, tout au long de l'année 2008, la réforme de l'organisation en santé mentale fribourgeoise s'est effectuée à un rythme soutenu afin de mettre en réseau les services ambulatoires, les services intermédiaires et hospitaliers. A côté des douze chaînes de soins pluridisciplinaires, nous développons actuellement les consultations ambulatoires, l'offre en accueil de jour ainsi que des équipes mobiles afin de mettre à disposition de la population un spectre plus large de prestations, soit un ensemble de soins et de mesures répondant à des besoins en matière de promotion, de prévention, de diagnostics et de thérapies de réinsertion. Nous souhaitons ainsi favoriser l'accès à des soins de proximité et ce dans les deux langues de notre canton.

Tous les changements actuels demandent également un engagement soutenu de la part de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du RFSM et j'aimerais ici aussi les remercier pour ce fantastique travail abattu durant cette première année d'existence du RFSM.

## Elections

(Résultats du 2<sup>e</sup> tour de scrutin)

### Un-e suppléant-e auprès du tribunal d'arrondissement du Lac

Bulletins distribués: 95; rentrés: 92; blanc: 1; nul: 0; valables: 91; majorité absolue: 46.

Ont obtenu des voix: Andreas von Känel: 39, Thomas Schick: 29, Gaëlle Bujard: 23.

**Le Président.** Etant donné qu'aucun candidat n'a atteint la majorité absolue des bulletins valables, nous allons procéder à un troisième tour. Pour ce troisième tour de scrutin seules les personnes ayant obtenu des voix lors du deuxième tour restent éligibles. Il s'agit dans le cas présent de MM. et M<sup>me</sup> Gaëlle Bujard, Andreas von Känel et Thomas Schick. Les bulletins sont déclarés nuls s'ils contiennent plus d'un seul nom ou un autre nom que les trois personnes que je viens de vous mentionner. Je vous rappelle que le préavis du Conseil de la magistrature propose en priorité la candidature de M. Andreas von Känel, puis M. Thomas Schick. Le préavis de la Commission de justice propose quant à lui la candidature de M<sup>me</sup> Gaëlle Bujard, qui est en caractère gras sur l'écran.

J'ouvre la discussion sur cette élection. La parole n'est pas demandée, la discussion est close. M<sup>me</sup> et MM. les

Scrutateurs, vous pouvez distribuer les bulletins de vote.

## Rapport et comptes pour 2008

### RÉSEAU FRIBOURGEOIS DE SANTÉ MENTALE (SUITE)

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 80 voix sans oppositions ni abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnonecht (FV, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Colomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (, ), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thommet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 80.*

## Comptes généraux de l'Etat pour 2008

POUVOIR JUDICIAIRE

### Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.

Pour le pouvoir judiciaire l'excédent de charges de 25,3 millions est en amélioration de 4,5 millions par rapport au budget. Les charges accusent un recul de 1,4 million et les recettes une amélioration de 3,1 millions.

Au niveau du personnel, les équivalents plein temps sont au nombre de 256,91, supérieur de 6,53 unités par rapport au budget. Les postes de remplacement supplémentaires ont été accordés aux tribunaux d'arrondissement et aux justices de paix.

Les charges sont bien maîtrisées. L'amélioration provient essentiellement de la diminution des débours pénaux et des pertes sur créances. Par contre, le Conseil de la magistrature accuse un excédent de dépenses de 442 000 francs et est en dépassement de 143 000 francs

par rapport au budget. Ceci vient du fait que le Conseil d'Etat a fixé par arrêté une rémunération des membres un peu plus généreuse que celle que prévoyait le budget.

Quant à l'amélioration des recettes, elle doit être recherchée dans le produit des amendes en matière pénale, radar de la A12 et jours amendes payés ainsi qu'une augmentation sensible des débours dans les avis de poursuites, suite à la mise en place d'une nouvelle plateforme informatique.

### Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Comptes généraux de l'Etat pour 2008

SÉCURITÉ ET JUSTICE

### Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.

Pour la Direction de la justice, de la police et des affaires militaires le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de 38,4 millions et est inférieur de 2,8 millions par rapport au budget. Ces améliorations sont dues essentiellement à une augmentation d'activité au niveau du Service de la population et des migrants et une diminution des charges au niveau de la police, notamment en relation avec l'Eurofoot qui a donné lieu à des charges inférieures de l'ordre de 1,5 million.

L'effectif s'élève à 776,97 équivalents plein-temps, inférieur de 2,87 unités par rapport au budget. Ceci s'explique essentiellement par des effectifs de police inférieurs de 4 unités par rapport au budget.

L'OCN contribue à la caisse de l'Etat pour un montant de 56,6 millions, inférieur de 1,4 million au budget.

L'organisation annuelle d'une Ecole de police permet de former environ 25 aspirants par an et devrait permettre d'atteindre les effectifs admis par la loi d'ici trois à quatre ans.

La construction du nouveau bâtiment à Bellechasse a pris quelque retard et un crédit de 5 millions a été reporté.

### Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

### Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.

Je n'ai pas de commentaires sur le rapport lui-même. J'ai simplement une question à M. le Commissaire du